

Accord de Maintenance et d'Assistance logicielle

1: Objet de l'Accord

Le présent Accord de Maintenance et d'Assistance logicielle de Confiance et de Confiance Premium (l'« Accord ») a pour objet de définir les conditions dans lesquelles Markem-Imaje (« MARKEM-IMAJE ») fournira au client (le « Client ») certains services de maintenance et d'assistance logicielle identifiés dans le devis (« Maintenance et Assistance ») pour le Logiciel, tel que défini ci-dessous.

Le Client n'est pas autorisé à transférer ou à céder ses droits et avantages en vertu du présent Accord.

Le présent Accord régit la Maintenance et l'Assistance fournies par MARKEM-IMAJE au Client qui paie les services de Maintenance et d'Assistance. Le devis, l'accusé de réception de commande et/ou la facture de MARKEM-IMAJE joints au présent Accord constituent l'intégralité de l'accord entre les parties et toute condition supplémentaire ou différente déjà ou ultérieurement proposée par le Client, que ce soit dans un bon de commande ou une autre communication ou autrement, est rejetée par les présentes et ne s'applique pas à moins d'être signée et approuvée par MARKEM-IMAJE par écrit.

2: Date d'entrée en vigueur et Durée de l'Accord

Le présent Accord prend effet à compter de la Date de début de l'Accord et reste en vigueur pour la durée indiquée dans le devis, jusqu'à ce qu'il soit résilié conformément aux présentes (la « Durée initiale »).

À l'expiration de la Durée initiale, celle-ci sera reconduite et prolongée pour des périodes supplémentaires d'un (1) an (chacune étant une « Durée de reconduction » et collectivement, les « Durées de reconduction »), sauf si l'une ou l'autre des parties notifie par écrit son intention de résilier le présent Accord au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant l'expiration de la Durée initiale ou de la Durée de reconduction en cours. La Durée Initiale et toute Durée de reconduction sont désignées par le terme « Durée ».

3: Conditions préalables

Le Client ne peut acheter des services de Maintenance et d'assistance que pour les instances des produits logiciels référencés par numéro de série dans le devis (le « Logiciel »).

4: Portée de l'Accord

Pendant la Durée de l'Accord, MARKEM-IMAJE fournira le niveau de Maintenance et d'Assistance indiqué dans le devis conformément à la Politique de maintenance et d'assistance logicielle en vigueur à ce moment-là. Cette politique peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.markem-imaje.com/terms-and-conditions> (la « Politique »).

5: Exclusions

MARKEM-IMAJE n'est pas responsable, en vertu du présent Accord, des services ou des réparations lorsque le défaut ou la défaillance est couvert par l'une des exclusions définies dans la Politique.

6: Force majeure

À l'exception des obligations de paiement prévues par les présentes, aucune des parties ne sera responsable des retards ou des défaillances causés par des circonstances échappant à son contrôle raisonnable, notamment les cas de force majeure, les guerres ou autres hostilités, les actes terroristes, les actes de gouvernement, les restrictions gouvernementales, les grèves, les incendies, les inondations, les tremblements de terre, les arrêts de travail, les embargos, les épidémies, les pandémies, les pannes d'électricité, les pannes ou défaillances d'Internet, les défaillances ou les retards des hébergeurs web, des fournisseurs de services Internet ou des installations ou réseaux Internet, ou les attaques par déni de service.

7: Obligations du Client

Le Client est responsable du respect des obligations définies dans la Politique. Toute service rendu par MARKEM-IMAJE résultant d'un manquement du Client à ses obligations sera facturée au Client aux tarifs en vigueur, tels que mentionnés à la section 1.4 de la Politique.

8: Prix et conditions de paiement

Les prestations de Markem-Imaje au titre du Contrat sont rémunérées selon le prix défini dans les conditions particulières. La révision annuelle du prix se fera à la date anniversaire du Contrat selon le calcul basé sur les indices syntec et les produits chimiques organiques de base, soit : $P = P_0 (0.3 \text{ PVIC1/PVIC0} + 0.7 \text{ S1/S0})$ sachant que P= prix, P0= prix d'origine, S0= dernier indice syntec publié à la date de la précédente révision, S1= dernier indice syntec publié à la date de révision, PVIC1= prix de vente révisé de l'industrie et des services aux entreprises, PVIC0= prix de vente d'origine de l'industrie et des services aux entreprises. Le prix et les taxes applicables sont payables d'avance tel qu'indiqué dans les conditions particulières. Toutes les taxes sur les biens personnels, la vente, l'utilisation, l'accise, l'importation, les frais de douane, la valeur ajoutée ou autres taxes similaires applicables aux biens ou aux services, qui ne sont pas déterminées en fonction du revenu de MARKEM-IMAJE, seront payées par le Client. Les Services seront fournis par MARKEM-IMAJE moyennant les frais fixés dans la Proposition. Ces frais, ainsi que les taxes ou frais financiers éventuels applicables, doivent être payés par le Client comme prévu dans la Proposition. Les factures établies selon le calendrier convenu sont payables nettes et sans escompte, trente jours à compter de la date de facturation. Les montants en souffrance portent, sans qu'une mise en demeure soit nécessaire, des intérêts de retard à compter de la date d'échéance, au taux mensuel de 1,5 % (un virgule cinq pour cent) du montant en souffrance et exigibles le jour suivant

la date de règlement figurant dans les conditions particulières, et du paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. La présente disposition n'implique pas la renonciation par MARKEM-IMAJE à tout autre recours, droit ou action autorisé par la loi en vigueur. MARKEM-IMAJE peut notamment suspendre l'exécution des services ou d'une partie de ceux-ci. MARKEM-IMAJE peut modifier les prix à payer par le Client en vertu du présent Accord pour un renouvellement annuel et pour des accords pluriannuels. MARKEM-IMAJE doit aviser le Client de toute modification de prix au plus tard soixante (60) jours avant la date de renouvellement

9: Informations confidentielles

Toutes les informations non publiques, confidentielles ou exclusives de MARKEM-IMAJE, y compris, sans toutefois s'y limiter, les caractéristiques techniques, les échantillons, les modèles, les conceptions, les plans, les dessins, les documents, les données, les données d'exploitation, les opérations commerciales, les listes de clients, les prix, les remises ou les rabais, divulguées par MARKEM-IMAJE (ou l'un de ses sous-traitants ou sous-fournisseurs) au Client, qu'elles soient divulguées oralement ou divulguées ou accessibles sous forme écrite, électronique ou sous autre forme ou média, et qu'elles soient ou non marquées, désignées ou autrement identifiées comme « confidentielles » dans le cadre du présent Accord, sont confidentielles, uniquement destinées à l'exécution du présent Accord et ne peuvent être divulguées ou copiées, sauf autorisation écrite préalable du MARKEM-IMAJE. Sans limiter la portée de ce qui précède : (a) le Logiciel est une information Confidentielle de MARKEM-IMAJE ; et (b) les modalités et l'existence du présent Accord sont une information Confidentielle de MARKEM-IMAJE. Toute information confidentielle échangée au cours de la prestation de services de Maintenance et d'Assistance doit être utilisée par le Client uniquement dans le but de fournir ou de recevoir des services de Maintenance et d'Assistance, et le Client ne doit pas divulguer ou permettre que soient divulguées ces informations, directement ou indirectement, à un tiers sans l'autorisation écrite préalable de MARKEM-IMAJE. À la demande de MARKEM-IMAJE, le Client renverra ou détruira sans délai tous les documents ou autres matériels reçus de la part de MARKEM-IMAJE. MARKEM-IMAJE aura droit à une injonction pour toute violation de la présente Section. La présente Section ne s'applique pas aux informations qui sont : (a) dans le domaine public ; (b) connues du Client au moment de leur divulgation ; ou (c) obtenues de plein droit par le Client sur une base non confidentielle auprès d'un tiers. Le Client n'effectuera pas d'ingénierie inverse sur les produits ou les composants des produits de MARKEM-IMAJE et ne permettra pas à une autre partie de le faire. Les obligations découlant du présent article 9 survivront à la résiliation ou à l'expiration du présent Accord pour quelque raison que ce soit.

10: Coopération du Client et avis d'infraction

Pendant la Durée de l'Accord, le Client doit :

- (a) prendre toutes les mesures commercialement raisonnables pour protéger le Logiciel (y compris toutes les copies de celui-ci) contre la contrefaçon, l'appropriation illicite, le vol, l'utilisation abusive ou l'accès non autorisé ;
- (b) aux frais de MARKEM-IMAJE, prendre toutes les mesures que MARKEM-IMAJE peut raisonnablement exiger pour aider MARKEM-IMAJE à maintenir la validité, l'applicabilité et la propriété de MARKEM-IMAJE des Droits de propriété intellectuelle sur le Logiciel ;
- (c) notifier rapidement MARKEM-IMAJE par écrit s'il a connaissance :
 - (i) d'une infraction, d'un détournement ou d'une autre violation réelle ou présumée des droits de propriété intellectuelle de MARKEM-IMAJE dans le cadre du logiciel ou en rapport avec celui-ci ; ou
 - (ii) d'une réclamation selon laquelle le Logiciel, y compris toute production, utilisation, commercialisation, vente ou autre disposition du logiciel, en tout ou en partie, enfreint, détourne ou viole autrement les droits de propriété intellectuelle ou d'autres droits de toute personne ; et
- (d) coopérer pleinement avec MARKEM-IMAJE et l'assister de toutes les manières raisonnables dans la conduite de toute réclamation, poursuite, action ou procédure engagée par MARKEM-IMAJE pour prévenir ou faire cesser toute infraction, tout détournement ou toute violation, réel(le) ou potentiel(le), des droits de MARKEM-IMAJE sur le Logiciel et pour tenter de résoudre toute réclamation relative au Logiciel, y compris en faisant témoigner les employés du Client lorsque cela est demandé et en mettant à disposition pour la découverte ou le procès les dossiers, documents, informations, échantillons, spécimens, etc. pertinents.

11: Garantie limitée

MARKEM-IMAJE garantit que ses services seront exécutés dans les règles de l'art, conformément aux normes commerciales raisonnables en vigueur dans le secteur et à la garantie énoncée dans la « Politique de garantie » de MARKEM-IMAJE (disponible à la demande du Client). - Cette garantie ne doit pas être interprétée comme une garantie de performance ou de fonctionnement de tout Logiciel. Cette garantie ne s'étend qu'au Client. Le seul recours du Client en cas de violation de la présente garantie sera l'exécution rapide par MARKEM-IMAJE des services d'une manière conforme à la présente garantie, sans frais supplémentaires pour le Client. Tous les correctifs seront fournis en l'état. Les mises à niveau et les nouvelles version du Logiciel seront fournies selon toute garantie en vigueur au moment de la sortie et, à défaut, elles seront fournies « telles quelles ».

12: Clause de non-responsabilité concernant les autres garanties

SAUF INDICATION CONTRAIRE DANS LE PRÉSENT ACCORD, MARKEM-IMAJE DÉCLINE TOUTE GARANTIE ET CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LA MAINTENANCE ET L'ASSISTANCE ET LE LOGICIEL, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ABSENCE DE CONTREFAÇON ET D'ADÉQUATION À UN USAGE SPÉCIFIQUE, OU RÉSULTANT D'UNE TRANSACTION, D'UN USAGE OU D'UNE PRATIQUE COMMERCIALE. LES GARANTIES ET LES RECOURS PRÉVUS DANS LE PRÉSENT ACCORD SONT EXCLUSIFS ET REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, QU'ELLES SOIENT ORALES OU ÉCRITES, EXPLICITES OU IMPLICITES.

13: Limitation de la responsabilité

a. Nonobstant toute disposition contraire dans le présent Accord, MARKEM-IMAJE ne sera pas responsable envers le Client ou toute autre personne pour les types de pertes ou de dommages suivants survenant dans le cadre du contrat ou en rapport avec celui-ci, qu'il s'agisse d'un délit (y compris la négligence), d'une rupture de contrat, d'une violation de garantie, de la responsabilité

du fait des produits ou autre et que ladite perte ou ledit dommage soit prévisible, prévu ou connu ou non : (i) les pertes d'activités, de bénéfices, de clientèle, de revenus, de contrats, d'économies anticipées, les dépenses inutiles, les arrêts de production, les pertes ou dommages de matériel ou de produit, les réclamations de tiers ou les pertes ou corruptions de données (que ces types de perte ou de dommage soient directs, indirects ou consécutifs) ; ou (ii) les pertes ou dommages généraux, punitifs, spéciaux, accessoires, contributifs, indirects ou consécutifs de quelque nature que ce soit.

b. En aucun cas, la responsabilité globale de MARKEM-IMAJE découlant du (i) Logiciel, (ii) de toute Maintenance et Assistance fournie par MARKEM-IMAJE, ou (iii) de l'Accord, ou s'y rapportant, qu'il s'agisse d'une rupture de contrat, d'un délit (y compris la négligence) ou autre, ne dépassera le montant net reçu par MARKEM-IMAJE pour le Logiciel ou la Maintenance et l'Assistance donnant lieu à cette cause d'action. Les parties reconnaissent que les frais ont été déterminés sur la base de la limitation de responsabilité qui précède.

c. Toute réclamation du Client concernant le présent Accord ou le Logiciel, ou la Maintenance et l'Assistance couvertes par les présentes doit être introduite dans un délai d'un (1) an à compter de la date de facturation du Logiciel ou de la Maintenance et de l'Assistance en question.

14: Résiliation

Sauf interdiction par la loi locale, l'Accord sera résilié immédiatement dans les cas suivants :

- (i) Dans le cas où la licence logicielle est vendue à un tiers par le Client, le Client doit informer MARKEM-IMAJE dans un délai de cinq (5) jours à compter de la vente, en fournissant une preuve de la vente. La résiliation prendra effet à la date de la vente.
- (ii) Violation de l'Accord par le Client, notamment, sans toutefois s'y limiter, le non-paiement des frais à leur échéance ou le non-respect des instructions d'utilisation et de maintenance recommandées par MARKEM-IMAJE. Dans un tel cas, MARKEM-IMAJE peut résilier immédiatement l'Accord sans avoir besoin de notifier le Client.

MARKEM-IMAJE a le droit de résilier le présent Accord à tout moment en donnant au Client un préavis écrit d'au moins trente (30) jours.

Dans tous les cas cités ci-dessus, MARKEM-IMAJE aura droit au paiement de tous les frais spécifiés dans le présent Accord jusqu'à la survenance de l'événement, au prorata temporis, et MARKEM-IMAJE remboursera au Client une partie proportionnelle des frais pour le reste de la Durée alors en vigueur.

15: Propriété intellectuelle

Le Client reconnaît et accepte que (a) le Logiciel lui est concédé sous licence, et non vendu, par MARKEM-IMAJE et qu'il ne possède pas et ne possédera pas ou n'acquiert pas et n'acquerra pas, dans le cadre du présent Accord, de droit de propriété sur le Logiciel ou les Produits livrables, ou sur les Droits de propriété intellectuelle qui s'y rapportent ; (b) MARKEM-IMAJE restera le propriétaire unique et exclusif de tous les droits, titres et intérêts sur le Logiciel, y compris tous les droits de propriété intellectuelle qui s'y rapportent, sous réserve uniquement de la licence limitée accordée au Client dans le cadre du présent Accord ; et (c) le Client cède de manière inconditionnelle et irrévocable à MARKEM-IMAJE l'ensemble de ses droits, titres et intérêts sur les Droits de propriété intellectuelle qu'il peut détenir actuellement ou ultérieurement sur le Logiciel (y compris les droits sur les produits dérivés ou les améliorations brevetées les concernant), qu'ils soient détenus ou acquis par l'effet de la loi, d'un contrat, d'une cession ou d'une autre manière.

Dans le cadre des présentes, l'expression « Droits de propriété intellectuelle » signifie tous les droits enregistrés et non enregistrés accordés, demandés ou existant autrement actuellement ou ultérieurement en vertu de ou liés à tout brevet, droit d'auteur, marque de commerce, secret commercial, protection des bases de données ou autres lois relatives aux droits de propriété intellectuelle, et tous les droits ou formes de protection similaires ou équivalents, dans le monde entier.

Tous les Droits de propriété intellectuelle sur le Logiciel, y compris, sans toutefois s'y limiter, les modifications, améliorations, corrections, correctifs, mises à jour et la documentation associée fournie dans le cadre de la Maintenance et de l'Assistance (« Matériel d'assistance ») en vertu du présent Accord, demeurent la propriété unique et exclusive de MARKEM-IMAJE.

Tout développement personnalisé, toute solution ou tout autre matériel fourni dans le cadre de la Maintenance et de l'Assistance demeure la propriété unique et exclusive de MARKEM-IMAJE.

Toutes les données, informations et autres contenus de tout type et de tout format, support ou forme, qu'ils soient audio, visuels, numériques, sur écran ou autres, qui sont saisis, téléchargés, placés dans, ou collectés, stockés, traités, générés ou produits par tout dispositif, système ou réseau par le Client ou en son nom, y compris tous les travaux, inventions, données, analyses et autres informations et matériels résultant de l'utilisation du Logiciel par le Client ou en son nom en vertu du présent Accord, à l'exception du Logiciel lui-même ou des données, informations ou contenus, y compris tout affichage ou sortie audio, visuel, numérique ou autre généré automatiquement lors de l'exécution du Logiciel sans autre intervention de l'utilisateur, est la propriété unique et exclusive de MARKEM-IMAJE.

Le client s'engage à ne pas modifier, désosser, décompiler ou désassembler le Logiciel ou le Matériel d'assistance, ni à tenter de découvrir le code source du Logiciel ou du Matériel d'assistance, et à ne pas permettre à d'autres personnes de le faire.

Tout commentaire, toute suggestion ou toute amélioration apportés par le Client au cours de la fourniture de la Maintenance et de l'Assistance sont considérés comme non confidentiels et ne faisant pas l'objet d'un droit de propriété. MARKEM-IMAJE aura le droit illimité d'utiliser ou d'incorporer ces commentaires et suggestions dans ses produits et services, sans obligation ni compensation pour le Client.

Le Client s'engage à conserver au sein de son entreprise et à ne pas utiliser, de quelque manière que ce soit, ni publier, communiquer ou divulguer à des tiers une partie du Logiciel ou du Matériel d'assistance, sans l'autorisation écrite spécifique de MARKEM-IMAJE.

En cas de résiliation du présent Accord, le Client doit cesser d'utiliser tout le Matériel d'assistance et en détruire toutes les copies, sauf autorisation expresse écrite de MARKEM-IMAJE.

MARKEM-IMAJE se réserve le droit de vérifier l'utilisation du Logiciel et du Matériel d'assistance par le Client afin de s'assurer du respect des conditions du présent Accord.

16: Protection des données

Si, dans le cadre de la relation commerciale, les parties partagent des informations personnelles, elles se conformeront à toutes les lois et réglementations applicables en matière de données à caractère personnel. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site web suivant : <https://www.markem-imaje.com/privacy>

17: Conformité et contrôle des exportations

a. Dans le cadre de l'exécution de ses obligations et de l'exercice de ses droits en vertu de l'Accord, le Client agira, à tout moment, selon l'éthique et conformément à l'ensemble (i) des lois, réglementations, codes de pratique, directives et autres exigences applicables de tout gouvernement, agence ou autorité gouvernementale ou réglementaire, ou autre organisme pertinent ; (ii) de la common law applicable ; et (iii) des décisions de justice, jugements ou décrets applicables ayant force exécutoire (collectivement les « Lois ») des États-Unis et de toute juridiction dans laquelle MARKEM-IMAJE et le Client sont implantés ou exercent des activités en lien avec l'Accord, y compris (sans s'y limiter) toute Loi applicable en vigueur à tout moment concernant la corruption, les actes frauduleux, les pratiques de corruption et/ou le blanchiment d'argent (y compris, sans s'y limiter, la loi américaine contre les pratiques de corruption à l'étranger (U.S. Foreign Corrupt Practices Act) et la loi britannique sur la corruption (UK Bribery Act) de 2010, telles qu'elles peuvent être modifiées, et toute Loi applicable en vigueur, à tout moment, concernant les réglementations en matière d'importation/d'exportation, les taxes et/ou les droits de douane (la « Législation en matière d'importation/d'exportation »).

b. Le Client s'assurera que les produits et tout autre produit ou technologie acquis auprès de MARKEM-IMAJE dans le cadre de l'Accord ne seront pas exportés, vendus, détournés, transférés ou autrement mis à disposition de manière qui enfreindrait la Législation en matière d'importation/exportation, que ce soit sous leur forme d'origine ou après avoir été intégré dans d'autres articles.

c. MARKEM-IMAJE s'attend à ce que le Client se conforme à toutes les lois et à tous les règlements pertinents en matière de contrôle des exportations, et MARKEM-IMAJE ne s'engagera pas, directement ou indirectement, dans des affaires avec des parties restreintes ou dans des utilisations finales restreintes. Le Client reconnaît et accepte que MARKEM-IMAJE a décidé de ne pas vendre, fournir, transférer ou exporter directement ou indirectement, ni de soutenir des produits, des logiciels ou des services vers ou dans tout pays faisant l'objet d'un programme de sanctions initié par les États-Unis, l'Union européenne ou la Suisse. En outre, en raison de la situation politique et humanitaire actuelle en Ukraine, ainsi que des risques de réputation et commerciaux associés au commerce avec les régions non contrôlées de l'Ukraine (telles que la Crimée, Sébastopol, Zaporijia, la République populaire de Louhansk-LNR, Kherson, la République populaire de Donetsk-DNR), la Russie, Cuba, l'Iran, la Syrie, le Soudan, la Corée du Nord et l'Afghanistan, MARKEM-IMAJE a décidé de ne pas vendre, exporter ou réexporter, directement ou indirectement (y compris la livraison de pièces de rechange et de consommables) à des clients et utilisateurs situés dans ces pays/régions les produits fournis dans le cadre du présent Accord, ou pour utilisation; ou de ne pas leur fournir de l'assistance en lien avec ces produits. En ce qui concerne le Myanmar (Birmanie), la vente et l'assistance dans ce pays seront d'abord vérifiées au cas par cas avec MARKEM-IMAJE. La liste des pays/régions peut varier en fonction des événements internationaux et MARKEM-IMAJE mettra à jour cette liste en conséquence. En outre, MARKEM-IMAJE peut, à sa seule discrétion, décider de ne pas vendre ou de ne pas fournir d'assistance pour les Produits aux entités figurant dans les listes des parties soumises à des restrictions. Le Client ne pourra présenter aucune réclamation à l'encontre de MARKEM-IMAJE dans le cas où MARKEM-IMAJE refuserait de vendre ou de fournir une assistance au Client dans l'un de ces pays/l'une de ces régions ou de vendre à l'une de ces entités. Le Client ne vendra, n'exportera ni ne réexportera, directement ou indirectement, aucun des produits fournis dans le cadre du présent accord ou en rapport avec celui-ci à l'un des pays/l'une de ces régions énumérés ci-dessus ou en vue d'une utilisation dans l'un de ces pays/l'une de ces régions.

d. Le Client s'engage à faire de son mieux pour veiller à ce que l'objectif visé aux paragraphes (a) à (c) ne soit pas contrecarré par des tiers en aval dans la chaîne commerciale, y compris par d'éventuels revendeurs.

e. Le Client mettra en place et maintiendra un mécanisme de surveillance adéquat pour détecter tout comportement de tiers situés en aval de la chaîne commerciale, y compris d'éventuels revendeurs, qui irait à l'encontre de l'objectif visé aux paragraphes a) à c).

f. Le Client se conformera pleinement à la législation sur la protection et la confidentialité des données dans les juridictions concernées et s'assurera que ses employés, agents et sous-traitants respectent les dispositions de ladite législation.

g. Toute violation des paragraphes (a) à (f) constitue une violation substantielle d'un élément essentiel du présent Accord, et MARKEM-IMAJE est en droit de rechercher des recours appropriés, y compris, sans toutefois s'y limiter :

- (i) la résiliation du présent Accord ; et
- (ii) une pénalité égale à la valeur totale du présent Accord et au prix des marchandises exportées.

h. Le Client doit informer immédiatement MARKEM-IMAJE de tout problème rencontré dans l'application des paragraphes (a) à (f), y compris toute activité pertinente de la part de tiers pouvant contrecarrer l'objectif des paragraphes (a) à (c). Le Client mettra à la disposition de MARKEM-IMAJE les informations concernant le respect des obligations énoncées dans les paragraphes (a) à (f) dans un délai de deux semaines à compter de la simple demande de ces informations.

18: Attribution

Le Client ne peut pas céder l'Accord sans l'autorisation écrite préalable d'un responsable autorisé de MARKEM-IMAJE. Ladite autorisation peut être refusée pour quelque raison que ce soit.

19: Langue

Le présent Accord est rédigé en anglais et dans la langue locale du pays dans lequel se trouve le siège social du MARKEM-IMAJE, la langue officielle locale prévalant sur l'anglais en cas de litige.

20: Divers

Le présent Accord constitue l'intégralité de l'accord conclu entre les parties en ce qui concerne l'objet du présent Accord et remplace tous les accords ou ententes antérieurs, qu'ils soient écrits ou oraux, le cas échéant. Aucune tentative de modification, d'amendement ou de résiliation de l'une des dispositions du présent Accord ne sera contraignante, sauf si elle est rédigée par écrit et signée par les deux parties.

MARKEM-IMAJE se réserve le droit de sous-traiter certains services spécifiés dans le présent Accord à toute entreprise de son choix.

Toute notification requise en vertu des présentes conditions est réputée donnée trois jours après son envoi par courrier certifié ou recommandé, port payé, ou un jour après son envoi par un service de messagerie de nuit internationalement reconnu, dans les deux cas, correctement adressé à la partie destinataire.

21: Droit applicable et règlement des litiges

Le présent Accord et toutes les réclamations découlant de la relation entre MARKEM-IMAJE et le Client seront interprétés, régis et mis en œuvre par les lois du pays et de l'État de MARKEM-IMAJE; sans tenir compte des principes de conflit de lois et à l'exclusion de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Les parties conviennent que tous les litiges entre MARKEM-IMAJE et le Client qui pourraient découler de l'Accord ou de toute transaction entre eux, ou y être lié, seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux du pays et de l'État de MARKEM-IMAJE et chacune d'entre elles consent par la présente à la compétence de ces tribunaux.